

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5165 - Mercredi 22 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

PRÉVENTION DES NOYADES :

Une vingtaine d'enfants initiés à la natation



AFFAIRE BPC :
Le bras de fer judiciaire se poursuit

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

07 Swafar 1447
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Juillet 2026

Lever du soleil:

06h 28mn

Coucher du soleil:

17h 57mn

Fadjr : 05h 14mn

Dhouhr : 12h 15mn

Ansr : 15h 12mn

Maghrib : 17h 00mn

Incha : 19h 14mn



SIX ANS APRÈS SON DIPLÔME, TOUJOURS SANS EMPLOI :

Le cri d'alarme d'une jeunesse en attente d'opportunités

Alors que l'emploi des jeunes figure parmi les priorités affichées des pouvoirs publics, de nombreux diplômés peinent encore à intégrer le marché du travail aux Comores. Le parcours de Kadaidine Djaza Ahmed, technicien en tourisme et hôtellerie, illustre les difficultés d'une génération qui, malgré ses qualifications, attend toujours que les promesses de l'État se traduisent en opportunités concrètes.

Aux Comores, le chômage des jeunes diplômés reste un défi majeur. Chaque année, de nombreux jeunes achèvent leur formation avec l'ambition de contribuer au développement du pays, mais beaucoup se heurtent à un marché de l'emploi fermé. Le parcours de Kadaidine Djaza Ahmed en est un exemple révélateur. Diplômé en tourisme et hôtellerie depuis six ans, il affirme avoir multiplié les candidatures auprès des administrations, des établissements hôteliers et des entreprises privées, sans jamais décrocher un emploi dans son domaine. « Cela fait déjà six ans que j'ai obtenu mon

diplôme et les portes restent fermées. Je constate que je ne suis pas le seul. Beaucoup de jeunes diplômés, malgré leurs compétences, peinent à trouver leur place sur le marché de l'emploi », témoigne-t-il. Pour subvenir à ses besoins, il exerce aujourd'hui de petits travaux de peinture, une activité éloignée de sa formation, mais indispensable à sa survie. « Ces petits travaux me permettent de vivre, mais mon objectif reste d'exercer le métier pour lequel j'ai étudié », confie le jeune technicien. Selon lui, le problème n'est plus celui de la formation, mais bien du manque d'opportunités professionnelles. « Après six années d'attente, ce dont j'ai besoin, c'est d'une véritable chance de mettre en pratique mes compétences », insiste-t-il. Kadaidine évoque également un manque de transparence dans certains recrutements. « On nous contacte parfois pour des opportunités, mais lorsque les postes sont attribués, nous sommes souvent écartés. Beaucoup de jeunes vivent cette même situation », déplore-t-il. Au-delà de son cas personnel, son témoignage met en lumière les



difficultés rencontrées par de nombreux jeunes diplômés comoriens. Alors que le tourisme est régulièrement présenté comme un secteur stratégique pour la création d'emplois, nombre de professionnels qualifiés demeurent sans perspective, contraints d'accepter des emplois précaires ou sans rapport avec leur spécialité. Cette réalité soulève des interrogations sur l'efficacité des politiques publiques d'insertion professionnelle, la transparence des recrutements et la valorisation des compétences nationales. Pour toute une génération, les pro-

messes ne suffisent plus : les jeunes attendent désormais des actions concrètes pour transformer leurs diplômes en emplois durables et participer pleinement au développement des Comores.

Riwad

HABARI ZA UDUNGA

Le principe de Peter et les îles de la lune

Dans un Petit État insulaire en développement (PEID), où les ressources naturelles, financières et humaines sont limitées, chaque décision publique pèse lourdement sur l'avenir du pays. Plus qu'ailleurs, la qualité de la gouvernance et la valorisation des compétences constituent des leviers essentiels pour accélérer le développement. Pourtant, aux Comores, un paradoxe persiste : les compétences ne semblent pas toujours être le principal critère d'accès aux responsabilités.

Le célèbre Principe de Peter, développé par Laurence J. Peter, explique qu'au sein d'une organisation, les individus sont souvent promus jusqu'à atteindre leur niveau d'incompétence. Cette théorie éclaire certains dysfonctionnements administratifs observés à travers le monde. Mais aux Comores, le phénomène paraît parfois aller plus loin : des responsables dont les résultats sont contestés se retrouvent néanmoins propulsés vers des fonctions encore plus élevées. Cette situation nourrit un profond sentiment de frustration chez de nombreux cadres compétents. Lorsque le mérite, l'expérience ou l'intégrité ne sont plus perçus comme des critères déterminants de promotion, c'est toute la motivation des agents publics qui s'effrite.

Dans un pays de moins d'un million d'habitants, où les talents qualifiés restent rares et où la fuite des cerveaux demeure une réalité, cette perte de confiance représente un coût considérable. La gouvernance constitue pourtant l'un des principaux défis des PEID. Les îles de la lune, disposent d'une administration relativement lourde au regard de leur taille. Multiplication des institutions, coûts de fonctionnement élevés et dispersion des ressources réduisent les marges d'investissement dans les secteurs productifs, notamment l'agriculture, la pêche, le tourisme, l'économie bleue ou encore l'éducation. À cette contrainte institutionnelle s'ajoute une difficulté récurrente : la hiérarchisation des priorités nationales. Les stratégies de développement existent, qu'il s'agisse du Plan Comores Émergent ou des différents cadres sectoriels. Mais leur efficacité dépend avant tout de leur appropriation par les décideurs et de leur traduction en politiques publiques cohérentes. Sans vision partagée ni culture de l'évaluation des résultats, les meilleurs plans risquent de rester des documents de référence plutôt que de véritables instruments de transformation. L'exemple souvent cité d'un très grand pays asiatique, avec une organisation institutionnelle relative-

ment centralisée malgré sa population immense, invite moins à la comparaison qu'à la réflexion sur l'efficacité des structures publiques. Pour un petit État insulaire comme les Comores, l'enjeu n'est pas de reproduire un modèle étranger, mais de construire des institutions proportionnées à ses moyens et capables de produire des résultats mesurables. Dans un contexte marqué

par les défis climatiques, la pression démographique, les contraintes budgétaires et la nécessité de créer des emplois, chaque poste de responsabilité devrait être occupé par la personne la plus compétente, la plus intègre et la plus apte à conduire le changement. Pour un PEID, le capital humain est la première richesse nationale. Valoriser les compétences, promou-

voir le mérite et instaurer une véritable culture de la performance ne relèvent pas seulement de la bonne gouvernance : ils constituent une condition indispensable pour assurer un développement durable, renforcer la confiance des citoyens et bâtir un État capable de répondre aux aspirations de sa population.

Mmagaza

MADAGASCAR AIRLINES

FLY THE GREAT ISLAND

MADAGASCAR,
PLUS PROCHE QUE JAMAIS

VOLS DIRECTS

MORONI | MAHAJANGA | ANTANANARIVO

À PARTIR DE JUILLET 2026
2 VOLS PAR SEMAINE :
LES JEUDI ET DIMANCHE

IBL Comores SARL
GSA OFFICIEL DE
MADAGASCAR AIRLINES

+269 328 46 16 | +269 322 14 66

resa@iblcomores.com

Route Alliance, Moroni - Union des Comores

PRÉVENTION DES NOYADES :

Une vingtaine d'enfants initiés à la natation

Dans un archipel où la mer fait partie du quotidien, apprendre à nager est bien plus qu'un loisir : c'est une compétence qui peut sauver des vies. C'est dans cette optique que l'UNICEF, en partenariat avec la Direction générale de la sécurité civile (DGSC), a officiellement lancé ce 21 juillet à Moroni, un programme pilote d'apprentissage de la natation destiné aux enfants.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des autorités, des parents et des vingt enfants retenus pour cette première cohorte. D'emblée, Ismael Saadi, administrateur du programme de protection de l'enfance à

l'UNICEF, a rappelé que, dans un pays insulaire comme l'Union des Comores, évoluer en sécurité dans l'eau constitue une compétence essentielle. « À travers ce programme, les enfants auront l'occasion de développer leur confiance en eux, d'acquérir des réflexes de sécurité et de renforcer leur autonomie en milieu aquatique. Ils apprendront progressivement à se familiariser avec l'eau, à flotter, à se déplacer et à adopter les bons comportements face aux situations à risque », a-t-il déclaré. Il a salué l'engagement de la DGSC dans la mise en œuvre de cette initiative et remercié les parents pour leur implication, qu'il juge déterminante dans la réussite du programme. « Cette collabora-

tion entre l'UNICEF et la COSEP illustre parfaitement l'importance d'unir nos efforts pour permettre aux enfants de grandir dans un environnement plus sûr et plus protecteur », a-t-il ajouté.

De son côté, Saïd M'madi Amiridine, directeur de la sous-direction maritime et nautique de la DGSC, a insisté sur l'importance de cette formation. « Apprendre à nager est une compétence essentielle pour les enfants. C'est important pour leur vie et pour leur sécurité », a-t-il affirmé. Il a précisé que les bénéficiaires ont été sélectionnés selon des critères bien définis. « Les enfants ont été choisis parmi les établissements scolaires qui visitent régulièrement la COSEP ou qui ont

déjà bénéficié de nos actions de sensibilisation à la prévention des noyades et à l'apprentissage de la natation », a-t-il expliqué. Cette première phase se déroulera pendant trois semaines dans les piscines de l'hôtel Retaj, à Moroni. Les enfants seront encadrés par des maîtres-nageurs qualifiés et suivront un apprentissage progressif, sécurisé et adapté à leur âge.

Selon les responsables du programme, l'objectif n'est pas de former de futurs champions de natation, mais de transmettre à chaque enfant les gestes et les réflexes susceptibles de lui sauver la vie en cas d'accident. Parmi les vingt enfants sélectionnés, Allaoui Elamine Karim n'a pas caché son enthousias-

me. « Je suis très content d'apprendre à nager. Un jour, j'espère pouvoir aider quelqu'un qui risque de se noyer », a-t-il confié avec le sourire. Dans un pays entouré par l'océan Indien, où les cas de noyade, notamment chez les enfants, restent fréquents faute d'apprentissage encadré et d'infrastructures adaptées, ce programme pilote se veut une réponse concrète aux enjeux de prévention. À travers cette initiative, l'UNICEF et la COSEP ambitionnent de renforcer la résilience des communautés et de garantir à chaque enfant le droit de grandir dans un environnement plus sûr.

El-Aniou Fatima

AFFAIRE BPC :

Le bras de fer judiciaire se poursuit

Nouveau rebondissement dans le différend opposant Athoumani Mahoma (Kamara), à la Banque Postale des Comores (BPC), ex-SNPSF. Interpellé à deux reprises lundi alors qu'il réclamait l'exécution d'une décision de justice qu'il estime définitive, il a finalement été remis en liberté. Cette affaire, qui soulève la question de l'exécution des décisions de justice, devrait désormais connaître un nouveau chapitre devant les juridictions compétentes.

L'affaire opposant Athoumani Mahoma, alias Kamara, à la Banque Postale des Comores (BPC), anciennement SNPSF, continue d'alimenter les débats. Lundi 20 juillet, l'intéressé s'est présenté dans les locaux de la banque afin de réclamer le remboursement d'une somme qu'il estime lui être légalement due en vertu

de décisions de justice rendues en sa faveur. Selon les informations recueillies, sa présence dans l'établissement a nécessité l'intervention de la Gendarmerie nationale, qui l'a conduit à la brigade avant de le remettre rapidement en liberté. Quelques instants plus tard, Kamara est retourné à la BPC pour renouveler sa demande. Une seconde intervention des gendarmes a alors été nécessaire pour le faire quitter les lieux. Au cours de son transfert vers la brigade, Athoumani Mahoma affirme avoir été victime de violences physiques.

Après cette seconde interpellation, il a de nouveau été remis en liberté. À l'origine de ce conflit se trouve un litige portant sur un transfert Western Union qui n'aurait jamais été remis à son bénéficiaire. Selon des sources concordantes, le Tribunal de commerce puis la Cour d'appel de Fomboni auraient

condamné l'ex-SNPSF à lui verser 2 472 000 francs comoriens, correspondant au principal et aux dommages-intérêts. Toutefois cette décision, apprend-t-on, demeure inexécutée malgré son caractère définitif. Dans une lettre adressée le 6 juillet à la procureure générale près la Cour d'appel de Mohéli, Kamara dénonce ce qu'il qualifie de « déni de justice caractérisé » et sollicite l'intervention du parquet afin de faire appliquer les décisions rendues.

Dans cette correspondance, il accuse notamment la Banque centrale d'avoir refusé de donner suite à une procédure de saisie-attribution engagée par un huissier, ainsi que l'ancienne SNPSF d'avoir empêché les tentatives de saisie de ses biens. Il invoque l'article 156 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif aux procédures simplifiées de recouvrement et aux voies d'exécution, esti-



Athoumani Mahoma (Kamara)

mant que les institutions concernées sont tenues de coopérer à l'exécution des décisions de justice. À ce stade, ni la Banque Postale des Comores, ni la Banque centrale, ni le parquet ne se sont exprimés publiquement sur les accusations formulées par Athoumani Mahoma. L'affaire devrait désormais revenir

devant les juridictions compétentes. Au-delà du différend financier, ce dossier met en lumière les interrogations soulevées autour de l'application effective des décisions de justice et du respect des procédures d'exécution aux Comores.

Riwad

VIOLENCES SEXUELLES :

24 cas recensés à Ndzouani et Mwali



Les violences sexuelles continuent de toucher principalement les filles mineures aux Comores. Selon les données présentées par Papa Hassane, coordinateur des dix services de cellules d'écoute du pays, 16 cas ont été enregistrés à Ndzouani et 8 à Mwali entre janvier et mars 2026.

Ces chiffres s'inscrivent dans le bilan national du premier trimestre 2026 sur les violences basées sur le genre (VBG). Ils mettent en évidence une vulnérabilité particulière des adolescentes âgées de 11 à 17 ans, principales victimes des violences sexuelles dans les deux îles. À Ndzouani, 54 cas de violences basées sur le genre ont été recensés durant la

période. Parmi eux, 16 sont des violences sexuelles, dont 15 victimes sont des filles et une un garçon. Les adolescentes de 11 à 17 ans représentent à elles seules 14 cas. Les deux autres victimes sont une femme majeure et un garçon âgé de 11 à 17 ans.

Outre les violences sexuelles, les cellules d'écoute ont également enregistré des cas de violences psychologiques et de violences économiques. À Mwali, 59 cas de violences basées sur le genre ont été recensés entre janvier et mars 2026. Parmi eux, 8 relèvent de violences sexuelles et concernent exclusivement des filles. Sept victimes sont des adolescentes âgées de 11 à 17 ans, tandis qu'une victime est une fillette âgée de 0 à 5

ans.

Pour la coordination des cellules d'écoute, ces données confirment la nécessité de renforcer les actions de prévention, notamment en milieu scolaire, tout en maintenant des services de proximité dans les localités les plus isolées. La prise en charge des survivantes repose sur quatre piliers : l'écoute confidentielle, les soins médicaux, le soutien psychosocial et l'accompagnement juridique. L'objectif est de garantir un suivi complet de chaque cas signalé, tout en luttant contre la stigmatisation qui continue de dissuader de nombreuses victimes de dénoncer les violences qu'elles subissent.

El-Aniou Fatima

BACCALAURÉAT :

Déroulement sans accroc dans le Mbadjini et Oichili

Du sous-centre de Dembeni dans le Mbadjini à Koimbani dans le Oichili, d'un bout à l'autre de l'île de Ngazidja, les épreuves du baccalauréat se sont déroulées dans le calme. Si quelques portables ont été interceptés à l'entrée, la surveillance renforcée à l'intérieur comme à l'extérieur a permis de maintenir la sérénité dans les salles d'examen.

Il est 7h05 au grand portail de Dembeni. Une longue file de candidats s'étire sous un soleil encore timide. Convocations en main, sacs ouverts pour la fouille obligatoire, ils avancent en silence, le visage tendu, entre appréhension et révisions chuchotées à la hâte. L'organisation est millimétrée et rodée. Onze salles accueillent 226 bacheliers des séries TA4, TD et TA1. Un seul manque à l'appel ce matin, selon le chef de centre qui supervise les opérations. Pas de retard majeur, pas de bousculade. Le silence s'installe à mesure que les portes se referment. Le seul fait marquant s'est produit avant même l'entrée en salle. Lors de la fouille au grand portail, les agents ont récupéré un téléphone sur un can-



didat qui tentait de le dissimuler sous ses affaires. L'appareil a été confisqué, selon un règlement strict. L'incident a servi de piqure de rappel pour tous les autres candidats.

Dehors, le dispositif était visible et dissuasif. Des éléments de sécurité veillaient aux abords de l'établissement pour éviter tout attroupement suspect et dissuader toute triche organisée depuis l'ex-

térieur. À l'intérieur, les surveillants multipliaient les rondes silencieuses et les consignes murmurées à voix basse dans les couloirs. Les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions. »

On leur dit dès le départ : on est là pour que tout se passe bien, mais on ne laissera rien passer. Un regard qui traîne, un papier qui dépasse, on intervient. L'objectif, c'est que les 225 présents ce matin composent dans les mêmes conditions, sans tricherie », confie un surveillant affecté à la salle 4. Même situation au lycée public de Koimbani. Les épreuves se sont déroulées sans le moindre accroc. Aucun incident ni tentative de fraude n'a été observé par les équipes sur place. Les candidats composaient dans un calme absolu et studieux, plongés dans leurs copies. Du sud-ouest au centre-est de l'île, les sous-centres de Dembeni-Mbadjini et de Koimbani-Oichili ont connu un déroulement exemplaire des épreuves. Les responsables étaient vigilants mais rassurés. La situation fut maîtrisée, il n'y a pas eu de vagues, nous a-t-on résumé sur place. Les épreuves se sont poursuivies dans la même rigueur. Pour ces candidats, tout l'enjeu est de décrocher le fameux bac, passeport indispensable vers l'enseignement supérieur.

Hamdi Abdillahi Rahilie

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

Réf. N° de l'Appel : 2026/001/ MAPA/FSRP-KM/Trx/AO

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU MARCHÉ DES POISSONS A DOMONI ANJOUAN

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif « à la réhabilitation du Marché des Poissons de Domoni à Anjouan ».

Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

2.Le projet (FSRP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises :« le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience des marchés de construction et ou de réhabilitation des bâtiments au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans la Section III du DAO, qui est nécessaire pour exécuter le Marché.

3.La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement– de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (dernière version de septembre 2025 ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4.Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du FSRP situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetsfsrp@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de **8H 00min à 17H 00min**. Le Dossier d'Appel d'Offres est aussi téléchargeable sur le site internet du projet : <https://fsrp-km.org>

5.Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 11 Août 2026 à 14H 00min**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, **le 11 Août 2026 à 14h 00min**.

6.Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre, pour un **montant de deux millions six cent (2 600 000) francs Comoriens**.

7.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (FSRP) Email : projetsfsrp@gmail.com

Lancé, le 22 Juillet 2026.

BOXE – COUPE DU PRÉSIDENT :

Une édition ambitieuse, tournée vers les Jeux des Îles 2027

La Fédération comorienne de boxe entend donner une nouvelle dimension à la Coupe du Président. Après une première édition globalement saluée, la deuxième, prévue le 15 août prochain au stade Maluzini, s'annonce plus ambitieuse, avec l'objectif de préparer les Jeux des Îles de l'océan Indien de 2027 et identifier les meilleurs talents comoriens, y compris ceux de la diaspora.

Dans une publication datée du 20 juillet, la fédération de la boxe a officialisé la tenue de l'événement : « La deuxième édition de la Coupe du Président est fixée au 15 août 2026, au stade de Malouzini, à partir de 17 heures. » Au-delà de l'aspect sportif, cette compétition s'inscrit dans une stratégie de préparation des Comores en vue des Jeux des Îles 2027, que le pays accueillera. La décision, mûrement réfléchie par les responsables de la discipline, traduit la volonté de faire de cette édition un tremplin vers cette échéance régionale. Comme l'explique la fédéra-

tion : « Après avoir échangé avec les officiels de la Fédération comorienne de boxe, le président Loukman Azali a décidé de consacrer cette deuxième édition à la préparation des Jeux des Îles de l'océan Indien 2027, que notre pays s'appête à organiser avec fierté. »

Cette Coupe du Président servira également de championnat d'évaluation pour la Direction technique nationale (DTN), qui pourra mesurer le niveau des meilleurs boxeurs évoluant sur le territoire national. « Elle offrira ainsi à la Direction technique nationale une excellente occasion d'observer les meilleurs talents avant les Jeux des Îles de 2027. » L'autre innovation de cette deuxième édition réside dans la participation annoncée des meilleurs boxeurs comoriens de la diaspora. Leur présence permettra de confronter les niveaux entre les athlètes expatriés et ceux évoluant au pays, afin de faciliter la sélection nationale. La fédération précise : « À cette occasion, des boxeurs comoriens de la diaspora et du pays s'affronteront sur le ring. L'objectif est de permettre à la Direction tech-



nique nationale de constituer son équipe A, qui aura la mission de défendre les couleurs des Comores en 2027. »

La première édition avait été marquée par la présence de boxeurs venus d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale et de Madagascar. Pour cette nouvelle édition, la fédération laisse la porte ouverte à une participation africaine plus large, sans

pour autant en faire une priorité. « Toutefois, le président Loukman Azali et le Directeur technique national, Abbas Iliasse, n'excluent pas la possibilité d'inviter quelques boxeurs africains si les circonstances l'exigent. Leur présence permettrait de relever le niveau de la compétition et d'offrir une opposition de qualité aux boxeurs comoriens, tout en préservant l'objectif

principal de cette édition : identifier les meilleurs talents nationaux. » À moins d'un mois du rendez-vous, cette deuxième Coupe du Président se présente donc comme une étape déterminante dans la construction de la future sélection comorienne, appelée à défendre les couleurs nationales lors des Jeux des Îles de l'océan Indien 2027.

Imtiyaz

COUPE DU MONDE 2026 :

Entre mercantilisme et ingérence politique

Le rideau est définitivement tombé sur la 23e coupe du monde de la FIFA. Dans les prochains jours, l'organisation faitière du football mondial, la FIFA va certainement annoncer des chiffres record en termes d'entrées dans les stades, et surtout en ressources financières. Selon des informations relayées par la presse spécialisée en Europe, la coupe du monde en Amérique aurait rapporté un peu plus de 15 milliards de dollars de bénéfices.

Et qui de mieux pour raconter le déroulement, mais surtout les dérives de cette 23e coupe du monde de l'histoire, que le journaliste Suisse de la Radiotélévision Suisse (RTS), David Lemos : « C'était sans aucun doute la Coupe du monde la plus mercantile de l'histoire, l'une des plus politisées aussi. Gianni Infantino l'avait présentée comme la plus belle qui soit arrivée à l'humanité à peu de chose près. Ce qui est sûr, c'est qu'elle

aura rapporté plus que jamais auparavant. » Et ce ne sont pas les fédérations participantes qui vont se plaindre. A en croire MARCA, l'un des quotidiens les plus suivis en Europe et en Espagne en particulier, la FIFA aurait cassé sa tirelire pour satisfaire, les 48 équipes participantes. Avec 50 millions d'euros, l'Espagne vainqueur part avec la plus grosse enveloppe du tournoi, suivi par l'Argentine avec 33 millions d'euros, alors que l'Angleterre qui a fini à la

troisième place a récolté 29 millions, soit deux de plus que la France, quatrième. Et même les équipes sorties en phase de groupes, repartent avec un joli pactole, 9 millions d'euros, soit un million de moins que le vainqueur de la dernière coupe d'Afrique des nations.

Une satisfaction financière qui ne doit pas nous faire oublier certaines dérives, qui risquent d'entacher pour longtemps l'image de la FIFA et de son président « Elle nous aura donné des magnifiques satisfactions, des bons moments sur le plan sportif, un beau vainqueur. Mais nous, n'oublions pas même si les stades étaient pleins, les prix qu'on dû payer les personnes qui n'ont pas de moyens considérables, pour leur passion, le football leur passion qui les dévore. » Et de continuer sur les restrictions au visa, que certains ont subi « Parfois ne serait-ce que rentrer sur le pays si leur nationalité n'était la bonne. Qu'ils soient fans, journalistes ou même arbitre parfois, comme le somalien Omar Artan, on pense aussi au traitement inacceptable de l'équipe d'Iran qui n'a pas pu défendre ses chances correctement dans ce tournoi. » Pour David Lemos, le cas le plus flagrant reste l'ingérence du président Américain pour faire jouer un joueur auparavant suspendu pour carton rouge « On pense

aussi au cas Balogun ... ici on aura vu un président se vanter d'avoir appelé le président de la FIFA pour faire annuler une suspension d'un joueur. Un politique qui s'est immiscé au cœur du jeu, alors que la FIFA dit vouloir le mettre au-dessus de tout, visiblement c'est jusqu'à un certain point dans cette coupe du monde. »

Pour lui, dans les « Prochaines semaines beaucoup d'argent va pleuvoir sur plusieurs fédérations, sur plusieurs acteurs de ce sport, qui seront gentiment invités à se taire et à tendre la main. » Mais finissant sur une note d'espoir, il espère un regain de sursaut de la part de certains acteurs du football mondial « On a le droit d'avoir l'espoir que certaines choses seront relevées et qu'on les reverra plus. » Ce qui est sûr, cette coupe monde aura été la plus piteuse en terme d'ingérence politique malgré les dispositions statutaires, qui donne la latitude aux fédérations membres de « diriger leurs affaires en toute indépendance et veiller à ce qu'aucun tiers ne s'y immisce, conformément à l'article 19 des présents Statuts », comme nous pouvons le lire à l'article 14 des statuts de la FIFA.

Imtiyaz



Une première pour l'Institut anjouanais pour le développement tertiaire. Vendredi passé, l'établissement a honoré une vingtaine de lauréats de l'année 2025-2026, en présence d'enseignants, de parents, d'anciens étudiants et de proches venus saluer l'excellence académique.

Dans son allocution, le directeur Abderemani Abdallah est revenu sur



ché de l'emploi. Il a souligné que de nombreux anciens occupent aujourd'hui des postes dans l'administration publique et le secteur privé.

preuve de l'efficacité du modèle pédagogique. Enseignant depuis 2022, Kassali Zakaria, surnommé Boris, a évoqué une mission vécue

S'adressant aux lauréats, il les a encouragés à voir chaque difficulté comme un levier de progression. Il a salué leur persévérance, leurs sacrifices financiers et personnels pour achever leur cursus malgré les obstacles, et remercié tous ceux qui ont soutenu l'organisation de cette première édition. Au nom de la promotion, Malidé Rahma a exprimé sa gratitude. Elle a remercié l'administration et les enseignants pour leur accompagnement, soulignant que l'IADT leur a transmis bien plus que des connaissances : le sens de la discipline, la réflexion critique et la persévérance, en les considérant comme de futurs professionnels responsables. Elle a conclu par un engagement : faire vivre les valeurs apprises. Savoir, esprit d'équipe, rigueur et ambition resteront leur boussole. Les diplômés promettent de porter haut le nom de leur institut et d'en rester les ambassadeurs, où que leur parcours les mène.

Hamdi Abdillahi Rahilie

Yes

L'équipe Yas est allée à la rencontre des citoyens pour leur présenter le Projet Dima, une initiative d'épargne et d'accompagnement financier, et les encourager à y adhérer.